

International Journal of Language, Literature and Gender  
Studies (LALIGENS), Bahir Dar- Ethiopia

Vol. 5 (2), Serial No 12, October, 2016: 149-158

ISSN: 2225-8604(Print) ISSN 2227-5460 (Online)

DOI: <http://dx.doi.org/10.4314/laligens.v5i2.13>

---

UNE REVUE CRITIQUE DU GROUPEMENT TRIPARTITE DU  
VERBE FRANÇAIS

ONUMAJURU, E. M.

Department of Foreign Languages and Literatures  
University of Port Harcourt

-----  
ONUMAJURU, V. C.

Department of Linguistics and Communication Studies  
University of Port Harcourt  
E-mail: [V.onumajuru@gmail.com](mailto:V.onumajuru@gmail.com)  
-----

RÉSUMÉ

La grammaire française a l'habitude de répartir les verbes français en trois groupes compte tenu de leurs conjugaisons. Parmi ces trois groupes, le premier et le deuxième sont dits réguliers suite aux régularités formelles de leurs conjugaisons, alors que le troisième groupe dit irrégulier, englobe tous les autres verbes qui ne sont pas conjugués ni sur le modèle des verbes du premier groupe, ni sur celui des verbes du deuxième groupe. Un grand nombre de verbes de ce dernier groupe se conjuguent sur plusieurs radicaux, et certains sont même défectifs, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas se conjuguer à tous les paradigmes temporels. En réalité, aucun groupe n'est épargné d'irrégularités, d'exceptions ou de particularités, pour peu que ce soit. Toutefois, cette étude démontre qu'un nombre important de verbes du troisième groupe -dits d'ordinaire irréguliers, peuvent être regroupés et étudiés ensemble, chaque groupe ayant une conjugaison quasi-régulière. Grâce à ce constat, nous avons recensé des verbes du troisième groupe à l'infinitif en «-re» au nombre statistiquement élevé, qui constituent une conjugaison régulière qu'on pourrait désigner comme la troisième conjugaison régulière, tout

comme les conjugaisons des premier et deuxième groupes aux infinitifs en «-er» et «-ir», respectivement. Cette méthode statistique de regroupement des verbes du troisième groupe par leur affinité morphologique pourrait davantage alléger la problématique du classement tripartite et de la conjugaison des verbes en français.

**Key Words :** Groupement Tripartite, Conjugaison, Régulier, Irrégulier, Paradigme.

### INTRODUCTION

La conjugaison des verbes est un phénomène grammatical quasi-universel des langues qui se présente diversement d'une langue à une autre. Autrement dit, chaque langue connaît un système particulier de conjugaison verbale qui lui est propre et qui pourrait être plus ou moins complexe par rapport à d'autres langues. La conjugaison verbale peut se définir comme l'ensemble des variations morpho-phonologiques que prennent régulièrement les verbes pour exprimer les différentes personnes, nombres, voix, aspects, temps et modes.

La complexité de la conjugaison des verbes diffère d'une langue à une autre: en anglais, le système de conjugaison est moins complexe qu'en français; dans les deux langues, bien que les formes verbales varient en fonction de personnes sujets du verbe, les variations en anglais ne sont pas aussi contraignantes qu'en français. Illustrons à l'aide de deux verbes, tirés des deux langues, soient le verbe «*to be*» être, et le verbe «*to read*» lire au présent de l'indicatif:

a) « to be » être		b) « to read » lire	
(Anglais)	(Français)	(Anglais)	(Français)
I am	je suis	I read	je lis
You are	tu es (sg)	you read	tu lis (sg)
He/she is	il/elle est	he/she reads	il/elle lit
We are	nous sommes	we read	nous lisons
You are	vous êtes (sg ou pl)	you read	vous lisez
They are	ils/ells sont	they read	ils/ells lisent

En analysant les conjugaisons ci-dessus, il en ressort qu'en anglais, avec le verbe «*to be*» (être), seulement deux des six paradigmes de conjugaison subissent des variations formelles concomitantes avec leurs pronoms personnels sujets (le premier et les troisièmes pronoms sujets du singulier), alors que les autres quatre formes verbales du paradigme de conjugaison restent identiques. Par contre, en français, avec l'équivalent du même verbe être, toutes les formes verbales des six paradigmes de conjugaison varient systématiquement avec les pronoms sujets différents. Quant au verbe «*to read*»

(lire), en anglais, cinq des six formes verbales restent invariables; seule la troisième personne du singulier subit une variation par rapport aux autres. En français, on s'aperçoit que chaque pronom sujet entraîne une modification formelle du verbe correspondant sur les six paradigmes de conjugaison. Il importe de noter, d'ailleurs, qu'en langue igbo de même qu'en beaucoup d'autres langues nigérianes, la variation concomitante des formes verbales avec les pronoms sujets n'est pas du tout productif (Onumajuru 1985, pp. 41-81).

Notre analyse jusqu'ici, nous permet de postuler que le système de conjugaison verbale du français s'avère plus complexe que celui de l'anglais et de ceux d'un nombre d'autres langues, telles l'igbo, le yorouba, l'ibibio, etc. En définitive, l'on ne serait pas une exagération de dire que la conjugaison verbale en français constitue l'un des problèmes épineux de la grammaire française. C'est dans l'esprit de rendre le système de conjugaison verbale plus maniable pédagogiquement que les grammairiens d'antiquité auraient dû répartir les verbes français en trois groupes selon certains critères formels plus ou moins affinés. Or, les efforts fournis dans ce sens sembleraient avoir fait défaut, car il fourmille encore au sein de chaque groupe verbal, des irrégularités, des exceptions et des particularités formelles. Tout ceci rend difficile la maîtrise de la conjugaison verbale en français, surtout pour les apprenants non-francophones.

Dans cette étude, nous, avons donc pour objectifs, d'examiner les trois groupes de verbes cas par cas, afin d'en cerner des problèmes particuliers de conjugaison et par la suite, de proposer des mesures méthodologiques qui pourraient faciliter davantage le classement et la conjugaison des verbes français, surtout au profit de l'enseignement du FLE.

### EXAMEN CRITIQUE DES TROIS GROUPES VERBAUX

Traditionnellement, les verbes français sont repartis en trois groupes de conjugaisons. Le premier et le deuxième groupes sont dits réguliers de par leurs lexèmes verbaux qui affichent des variations formelles quasi-régulières à tous les paradigmes temporels de la conjugaison. Le troisième groupe lui, est dit irrégulier parce qu'il englobe tous les autres lexèmes verbaux qui ne font pas partie ni du premier groupe, ni du deuxième, et dont les conjugaisons sont variées et inconstantes.

C'est au niveau de ce troisième groupe que résident la plupart des difficultés associées au groupement et à la conjugaison des verbes français.

#### LE PREMIER GROUPE

Ce groupe est composé des lexèmes verbaux dont l'infinitif se termine en « -er » (sauf « aller »), tels que « parler », « écouter », « regarder », etc. Leur conjugaison présente des formes morpho-phonologiques régulières à tous les paradigmes. Illustrons cela à l'aide des désinences du verbe « regarder » à la première personne du singulier:

- infinitif : -er (ex. : regarder)
- indicatif présent : -e (je regarde)
- imparfait : -ais (je regardais)
- passe simple -ai (je regardai)
- futur simple: -erai (je regarderai)
- passe compose : -e (j'ai regardé)
- présent du subjonctif : -e (que je regarde)
- imparfait du subjonctif : -asse (que je regardasse)
- conditionnel présent : -erais (je regarderais)
- Participe présent: -ant (regardant)
- participe passé: -e (j'ai regardé)

En gros, tous les verbes du premier groupe se conjuguent comme ci-dessus à tous les paradigmes singuliers, toutes les autres personnes entraînant des modifications formelles appropriées et plus ou moins régulières selon le cas. Toutefois, bon nombre de verbes de ce groupe présentent des irrégularités formelles internes notables - orthographiquement et phonétiquement - qui méritent un examen attentif. Nous en cernerons des cas marquants.

#### PARTICULARITES ORTHOGRAPHIQUES

Les lexèmes verbaux à l'infinitif en « -cer » et « -ger » (ex. : placer, manger), présentent certains comportements morpho-orthographiques irréguliers par rapport aux autres verbes réguliers du groupe, tels que « regarder », « parler », etc.

##### LEXEMES VERBAUX A L'INFINITIF EN « -CER » (EX. : PLACER)

Tous les lexèmes verbaux de ce type prennent une cédille (ç) devant les désinences vocaliques «-a» et «-o». Par exemple: je plaçai, tu plaças, nous plaçons, etc. Les verbes ayant ce comportement morpho-orthographique incluent «commencer», «déplacer», «dépecer», «foncer», «lancer», «pincer», «rincer», «tracer», etc.

##### LEXEMES VERBAUX A L'INFINITIF EN «-GER» (EX.: MANGER)

Les lexèmes verbaux de ce genre gardent la voyelle <e> après le <g> devant les voyelles <a> et <o>. En voici des exemples à travers certains paradigmes de conjugaison: je mangeai (passe simple); nous mangeons (indicatif présent); nous mangeâmes (passe simple); que je mangeasse (imparfait du subjonctif), etc.

Pourtant, la voyelle <e> est élidée au profit de la voyelle <i> aux première et deuxième personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif présent, comme ci-dessous:

- Imparfait de l'indicatif: nous mangions, vous mangiez
- Subjonctif présent: que nous mangions, que vous mangiez

Ce sont les seules exceptions que nous avons pu relever.

### PARTICULARITES PHONETIQUES

Sous cette rubrique, nous examinerons certains lexèmes verbaux du premier groupe soumis aux variations morpho-phonétiques diverses qui entraînent des orthographes et prononciations variées sur le plan de la conjugaison verbale.

#### LES VERBES A L'INFINITIF EN «-AYER» (EX.: PAYER)

Les verbes de ce type ont deux tendances formelles au choix:

- soit conserver la voyelle <y> a tous les paradigmes temporels de conjugaison,
- soit remplacer la voyelle <y> par la voyelle <i> devant la voyelle <e> muette (non prononcée), c'est-à-dire devant les désinences -e, -es, -ent, -erai, -erais, à tous les paradigmes temporels, sauf au passé simple, à l'imparfait de l'indicatif et au subjonctif imparfait où l'y est obligatoirement conservée. Cela veut dire qu'au passé simple et à l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif, l'y est retenue dans toutes les formes verbales conjuguées pour toutes les personnes; voyons, à titre d'exemples les suivants: je payai (passé simple); je payasse (imparfait du subjonctif); etc.

En somme, les verbes en «-ayer» peuvent se conjuguer sur un double radical selon qu'on garde la voyelle <y> ou qu'on la remplace par la voyelle <i>, ce qui affectera respectivement l'orthographe et la prononciation: par exemple, soit le verbe «payer»:

a) je paie [pe]; b) je paye [je pej]; etc. Les exemples a) et

b) ont respectivement deux orthographes et deux prononciations différentes.

Il faudrait remarquer aussi que là où la conjugaison se fait sur le radical «-i» au lieu d'y, l'y subsiste aux premières et deuxième personnes du pluriel de l'indicatif présent (nous payons, vous payez) et au subjonctif présent (que nous payions, que vous payiez).

#### LES VERBES A L'INFINITIF EN «-OYER» ET «-UYER»

Les verbes du premier groupe en «-oyer» et en «-uyer» présentent certaines complexités formelles internes comparables à celles des verbes en «-ayer», la seule différence notable étant que les verbes en «-oyer» et «-uyer» ne peuvent pas se prêter à deux conjugaisons différentes au choix, car ils ne peuvent en aucun cas conserver l'y dans presque tous les paradigmes de conjugaison comme le font les verbes en «-ayer». Pourtant, les verbes en «-oyer» et «-uyer» se conjuguent sur deux radicaux différents. En voilà des exemples:

a) broyer;

- indicatif présent: je broie; imparfait: je broyais, etc.

b) essayer:

- indicatif présent: j'essui-e; imparfait: j'essuy-ais, etc,

Dans chacun des deux cas, l'y de la racine verbale change en <i> devant un <e> muet (non prononcé) des désinences -e, -es, -ent, -erai, -erais, Illustrons cela à l'aide de la première personne du singulier des paradigmes temporels simples avec les verbes broyer et essuyer :

Indicatif présent	Indicatif imparfait	Passé Simple	Futur simple	Subjonctif présent	Subjonctif imparfait	Conditionnel présent
Je broie J'essuie	Je broyais J'essuyais	Je broyai J'essuyai	Je broierai J'essuierai	Que je broie Que j'essuie	Que je broyasse Que j'essuyassc	Je broierais J'essuierais

An regard du tableau ci-haut, on s'aperçoit que l'y de la racine verbale est conservé s'il est suivi par un <a>. Il est à signaler que les verbes «envoyer» et «renvoyer» font des exceptions puisque leur conjugaison est irrégulière au futur simple (j'enverrai/je renverrai, etc.) et au conditionnel présent (j'enverrais, je renverrais, etc.). Il faudrait surtout signaler ces irrégularités morpho-phonologiques aux apprenants qui pourraient, par fausse analogie, assimiler la conjugaison de ces deux derniers verbes à celle des autres verbes en «-oyer».

**LES VERBES DU PREMIER GROUPE DONT LA VOYELLE RADICALE EST «UN E SOURD [ɛ]» COMME DANS «SEMER» [SĚME] OU EN E FERME [E], COMME DANS «REPETER» [REPETE]**

Les verbes de ce type prennent un <`è> ouvert [ɛ] (marqué par l'accent grave) aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif et du subjonctif. Illustrons cela à l'aide de la conjugaison des verbes «semer» et «répéter» à l'indicatif présent seulement:

- |    |                         |    |                             |
|----|-------------------------|----|-----------------------------|
| a) | semer [səme]            | b) | répéter [repete]            |
|    | je sème [sɛm]           |    | je répète [repet]           |
|    | tu sèmes [sɛm]          |    | tu répètes [repet]          |
|    | il/elle sème [sɛm]      |    | il/elle répète [repet]      |
|    | *nous semons [səmə]     |    | *nous répétons [repeto]     |
|    | *vous semcz [səme]      |    | *vous répétez [repete]      |
|    | *ils/elles sèment [sɛm] |    | *ils/elles répètent [repet] |

Compte tenu de ces conjugaisons, on observe que les verbes «semer» et «répéter» retrouvent leurs 'e' sourd et <e> fermé respectifs de leurs radicaux verbaux aux premières et deuxièmes personnes du pluriel. Nous signalons aussi au passage que

«semer» prendra aussi la voyelle <e> ouverte au futur simple et au conditionnel présent à toutes les personnes, par exemple: je sèmerai/je sèmerais, etc. A l'indicatif imparfait de même qu'au subjonctif imparfait, « semer » retrouve son <e> sourd du radical, par exemple: je semais [səme]/que je semasse [səmas], etc.

Quant au verbe répéter, il conserve son e fermé du radical à tous les autres temps simples sauf dans les cas déjà indiqués, où il prend un <e> ouvert.

**LES CAS OU LE <E> OUVERT EST NOTE PAR LE REDOUBLEMENT DE LA  
CONSONNE <1> OU <T> QUI SUIVENT LA VOYELLE DU RADICAL  
VERBAL**

Cela veut dire que le redoublement de la consonne soit <1> soit <t> selon le cas, ouvre la voyelle sourde du radical verbal. Illustrons cela à l'aide de jeter [ʒɛtɛ] et appeler [apɛl] au présent de l'indicatif:

a) jeter	b) appeler [apɛl] ou [apɛ]
je jette [ʒɛt]	j'appelle [apɛl]
tu jettes [ʒɛt]	tu appelles [apɛl]
il/elle jette [ʒɛt]	il/elle appelle [apɛl]
nous jetons [ʒɛtɛ]	nous appelons [apɛlɛ]
vous jetez [ʒɛtɛ]	vous appelez [apɛlɛ]
ils/elles jettent [ʒɛtɛt]	ils/elles appellent [apɛlɛt]

Il est à noter ici qu'aux premières et deuxièmes personnes du pluriel des exemples a) et b) ci-haut, les consonnes <t> et <1> ne se redoublent pas, et la voyelle qui les précède reste sourde ou carrément éliée comme dans les cas d'appeler [ex.: nuzaplo]/[vuzaple] sans nuire à la compréhension.

Les verbes à redoublement consonnantique de <t> et <1> incluent entre autres, atteler, banqueter, breveter, cacheter, chanceler, clignoter, colleter, dételer, ensorceler, épeler, étinceler, ficeler, fureter, grommeler, jeter, morceler, niveler, panteler, râtelier, renouveler, ressemeler, ruisseler, souffleter, têter, voleter, etc.

**LE VERBE « ALLER »**

Le cas du verbe « aller » qu'on pourrait, par analogie, confondre avec les verbes réguliers en «-er», mérite un examen à part. Ce verbe est irrégulier par excellence, étant conjugué sur trois radicaux radicalement différents: all-va-ira ou bien, all-v-i; all est le radical verbal pour allons, allez, allé, etc., va (ou v) est le radical verbal pour vais, vas,

va, vont, et ira (ou i) est le radical verbal pour irons, irais, irai, etc. Le verbe «aller» est groupé à juste titre parmi les verbes du troisième groupe dits irréguliers.

Nous avons jusqu'ici cerné les principales irrégularités morphologiques toutes confondues, qui entachent les verbes de la première conjugaison dite régulière. Notons que ces irrégularités ne mettent pas en cause le fondement grammatical de leur groupement en conjugaison régulière parce que leurs conjugaisons sont identiques sous tous les paradigmes temporels sauf le verbe «aller» qui appartient au troisième groupe. Passons maintenant au deuxième groupe.

### LE DEUXIEME GROUPE

Les lexèmes verbaux du deuxième groupe dits réguliers constituent la deuxième conjugaison verbale régulière grâce à leurs variations formelles systématiques à tous les paradigmes de conjugaison. En règle générale, les verbes du deuxième groupe sont caractérisés par l'infinitif en «-ir», les désinences de première personne du singulier tantôt en «-is» et tantôt en «-iss» à certains temps, et le participe présent en «-issant». Prenons le verbe «remplir» à titre illustratif:

<i>Indicatif présent</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Passé simple</i>
Je rempl-is	je rempl-issais	je rempl-is
Nous rempl-issons, etc.	nous rempl-issions etc.	nous remplîmes, etc
<i>Futur simple</i>	<i>subjonctif présent</i>	<i>Conditionnel présent</i>
Je rempl-irai	que je rempl-isse	je rempl-irais
Nous rempl-irons, etc	que nous rempl-issions,	nous rempl-irions, etc.

Tous les verbes de ce groupe au nombre d'environ trois cents se conjuguent régulièrement sur le modèle de remplir avec le participe passé en 'i'. Le verbe haïr semble le seul étranger de sa particularité orthographique. Ce verbe étant avec un i tréma qui est conservé dans toute sa conjugaison sauf aux trois personnes de singulier.

### LA CONJUGAISON DU VERBE VENDRE

- Indicatif présent: -ds, -ds, -d, -dons, -de/,, -dent (je vends, etc.)
- Indicatif imparfait: dais, -dais, -dait, dions, -die/, -daient (je vendais, etc.)
- Passé simple: -ai, -as, -a, -aines, -ales, -èrent (je vendai, etc.)
- Futur simple: -drai, -dras, -dra, -drons, -drez, -dront (je vendrai, etc.)
- Subj. présent: (que) -dc, -des, -dc, -dions, -diz, -dent (que je vende, etc.)
- Subj. imparfait: (que) -disse, -disses, -disse, -dissions, -dissiez, -dissent (que je vendisse, etc)
- Cond. Présent: -drais, -drais, -drait, -drions, -driez, -draient (je vendrais etc.)



- Impératif: -ds, -dez, -dons (vends! vendez! vendons!)
- Participe passé: -u (vendu)
- Participe présent: -ant (vendant)

Dans cette conjugaison, nous n'avons considéré que les temps simples puisque les temps composés impliquent la conjugaison du verbe auxiliaire et non pas le verbe conjugué qui reste sous forme de participe passé invariable. On n'insisterait jamais assez sur le fait que seuls les verbes en «-re» se conjuguant sur le modèle du verbe «vendre», font partie de cette conjugaison. Dressons donc un inventaire élaboré des verbes de cette conjugaison régulière.

#### INVENTAIRE DES VERBES EN -RE CONJUGUES SUR LE MODELE DE VENDRE (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)

Attendre, condescendre, **confondre**, correspondre, corrompre, défendre, démordre, dépendre, descendre, détendre, détordre, distendre, entendre, épandre, étendre, fendre, fondre interrompre, mévendre, mordre (se), parfondre, pendre, perdre, pondre, pourfendre, prétendre, refendre, remordre, rendre, repeindre, reprendre, répondre, retendre, retondre, retordre, revendre, rompre, sous-entendre, sous-tendre, surtordre, suspendre, tendre, tondre, tordre, vendre.

Cet inventaire recouvre une cinquantaine de lexèmes verbaux parmi les verbes du troisième groupe à l'infinitif en «-re». Tous les verbes qui figurent sur cet inventaire sont régulièrement conjugués sur le modèle de verbe «vendre». Par leur importance numérique, ils pourraient constituer une conjugaison à part entière comme la troisième conjugaison régulière après la première conjugaison à l'infinitif en «-er» et la deuxième à l'infinitif en «-ir». Collins Cortina (1962) parlait déjà de la troisième conjugaison en se référant aux lexèmes verbaux à l'infinitif en «-re» conjugués sur le verbe «vendre». Ces lexèmes verbaux ont tous leurs participes passés en «-u» et leurs participes présents en «-dant».

Pourtant, on remarque qu'il y a bien d'autres verbes irréguliers du troisième groupe à l'infinitif en «-re» (tels: comprendre, connaître, mettre, etc.) qui se conjuguent différemment de ceux que nous avons recensés pour la troisième conjugaison.

#### CONCLUSION

Le système de conjugaison en français est caractérisé par la répartition des verbes en trois groupes, les deux premiers constituant les deux conjugaisons régulières et le troisième, la conjugaison irrégulière.

En règle générale, la conjugaison des verbes en français est marquée par des irrégularités formelles internes d'ordres divers, qui rendent la conjugaison aléatoire et difficile à maîtriser.

Dans cette enquête, nous avons soumis les trois groupes de verbes à une étude systématique, et nous avons constaté qu'aucun groupe n'est épargné d'irrégularités de toutes sortes: orthographique, phonétique, etc. Ces irrégularités constituent un obstacle majeur à la pédagogie du FLE, surtout pour les apprenants étrangers non-francophones.

Parmi les verbes du troisième groupe dits irréguliers par excellence, nous avons pu isoler un nombre important d'entre eux à l'infinitif en «-re», conjugués sur le modèle du verbe «vendre» et ayant une conjugaison régulière. Nous pensons, à l'instar de Collins Cortina (1962), que ce sous-groupe de verbes pourrait, dorénavant, constituer la troisième conjugaison régulière dans le système verbal du français contemporain.

En résumé, cette recherche propose, grâce à des faits statistiquement étayés, une répartition des verbes français en quatre groupes à savoir, trois groupes réguliers et un groupe irrégulier.

#### REFERENCES

- Abbadie, Ch. et al. (1981). *L'expression française écrite et orale*. Grenoble: Presse universitaire de Grenoble.
- Bescherelle (1966). *L'art de conjuguer*. Paris: Hatier.
- Brunca'u et Heulluy, M. (1950). *Grammaire française*, Paris: Librairie Delagrave.
- Cortina, C. J. (1962). *French in 20 lessons*. London and Glasgow: Collins.
- Dubois, J. et al. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- Unger, J.-M. (1989). *Exercices de grammaire française*. Paris: EF Colleges Ltd.
- Grevisse, M. (1969). *Le bon usage*. 9ème Edition. Gembloux: Duculot.
- Robert, P. et al. (1974). *Micro Robert Dictionnaire du français contemporain*, Paris: Le Robert-S. N.L.
- Onumajuru, E.M. (1985). *Système verbal de la langue igbo (le parler d'Orlu)*. Thèse pour le Doctorat de 3ème Cycle. Lille: Atelier national de reproduction de thèses.
- Pichon, C. (1974). *Révision générale de grammaire française*. Poitiers: Big Ben.
- Rafroidi, P. (1973). *Manuel de l'angliciste*. Paris: O.C. DL.